

Acte Certifié exécutoire

Envoi : 10/09/2012

Réception par le Prefet : 10/09/2012

Publication : 14/09/2012



# Conseil Général Haut-Rhin

## Extrait des délibérations de la Commission Permanente

Pour le Président du Conseil Général  
et par délégation  
Ludovic LIONS  
Chef du Service Administratif de  
l'Assemblée

N° CP-2012-8-8-10

Séance du vendredi 7 septembre 2012

### **SUBVENTION D'INVESTISSEMENT EN FAVEUR DU CENTRE REGIONAL DE DOCUMENTATION PEDAGOGIQUE PROGRAMME E 252**

La Commission Permanente du Conseil Général,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,
- VU la délibération n° CG-2011-1-1-4 du 31 mars 2011, relative aux délégations de compétences du Conseil Général à la Commission Permanente,
- VU la délibération n° CG-2011-5-8-2 du Conseil Général du 7 décembre 2011, relative à la politique des Actions Educatives et de la Jeunesse en 2012,
- VU la délibération n° CG-2011-5-1-2 du Conseil Général du 8 décembre 2011 fixant le budget primitif du Département pour 2012,
- VU le rapport du Président du Conseil Général

APRES EN AVOIR DELIBERE

- Approuve le versement d'une subvention d'investissement de 8 000 € en faveur du CRDP d'ALSACE au profit du CDDP du Haut-Rhin, pour l'acquisition d'un véhicule,
- Précise que la dépense correspondante sera prélevée sur le programme E252, chapitre 204, fonction 20, nature 204181, code programme 2592 du budget départemental.

LE PRESIDENT

Charles BUTTNER

Adopté  
voix contre  
abstentions